



Etat des lieux de la ressource en eau en Nouvelle Aquitaine et enjeux pour l'eau potable

Agences de l'eau – Séminaire foncier – 28 novembre 2022



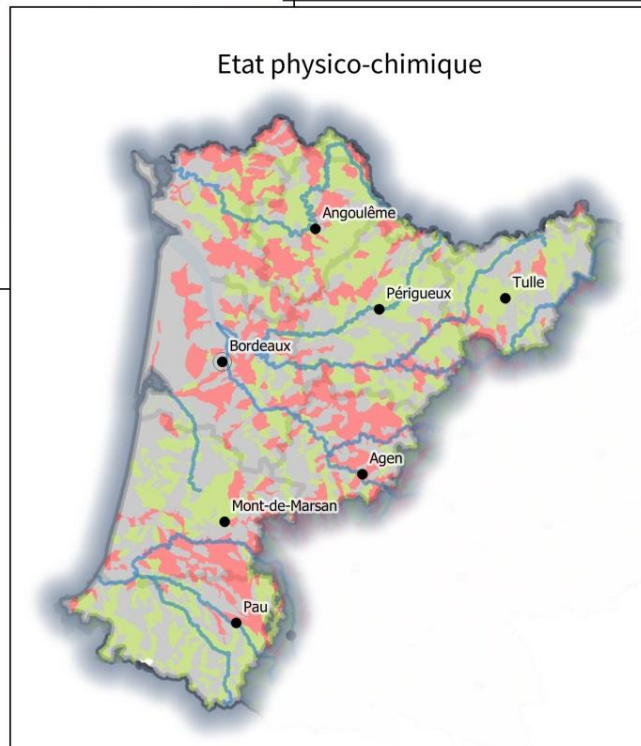
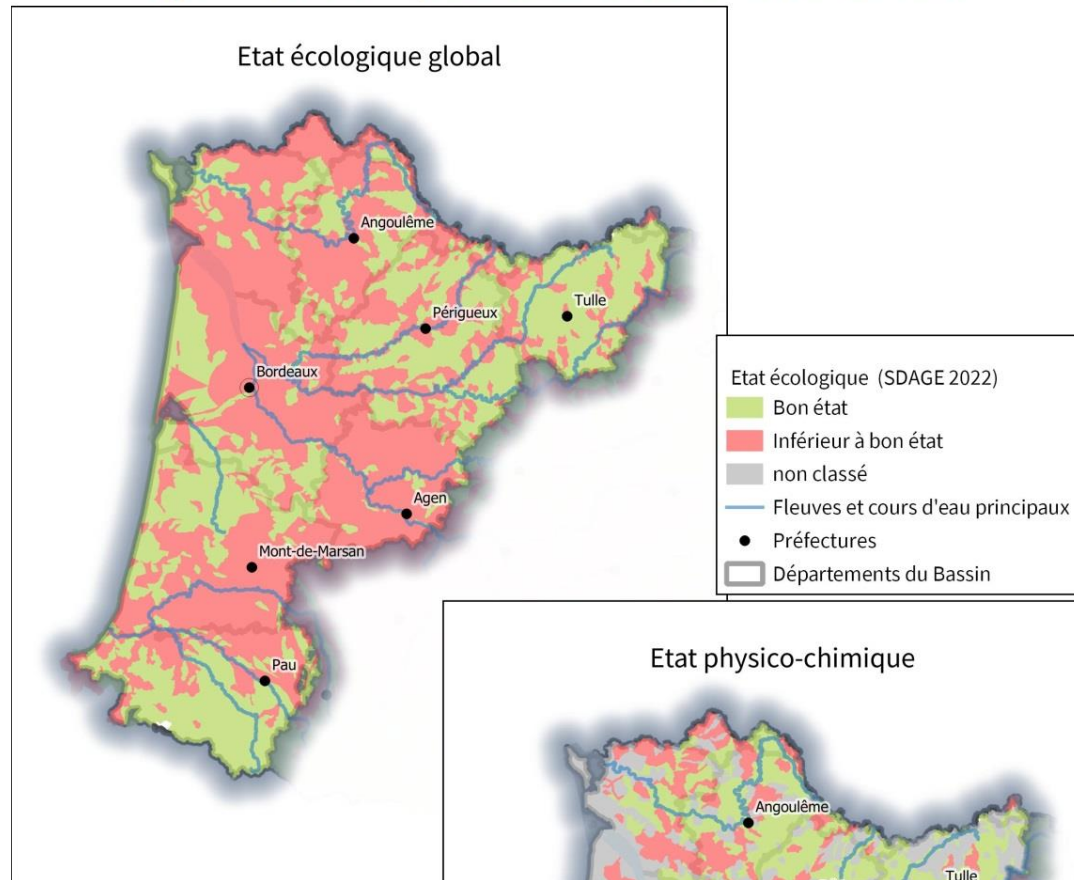
L'état des ressources en eau en Nouvelle Aquitaine

Un état des ressources dégradé

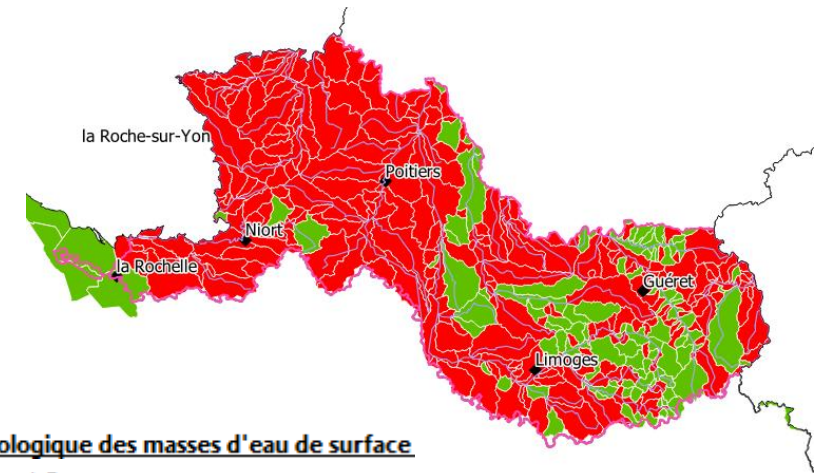
- D'après les états des lieux 2019 des SDAGE Adour-Garonne et Loire-Bretagne, ce sont suivant les secteurs, entre 42 et 78% des cours d'eau qui sont en état écologique moins que bon
- L'état écologique évalue des paramètres biologiques (ex: indice poisson) et physicochimiques (ex: oxygène dissous, présence de phosphore, azote) ainsi que la présence de polluants (métaux, pesticides...)

→ Une dégradation assez marquée

Etat écologique des masses d'eau superficielles (SDAGE) Région Nouvelle-Aquitaine sur le Bassin Adour-Garonne

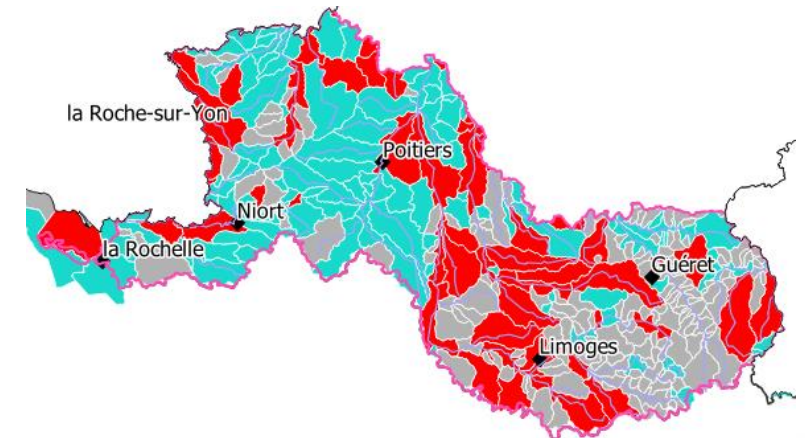


Etat écologique des masses d'eau superficielles – Sdage 2022 (données de l'état des lieux 2019) Région Nouvelle-Aquitaine sur le bassin Loire-Bretagne



Etat écologique des masses d'eau de surface

- Très bon à Bon
- Inférieur à Bon



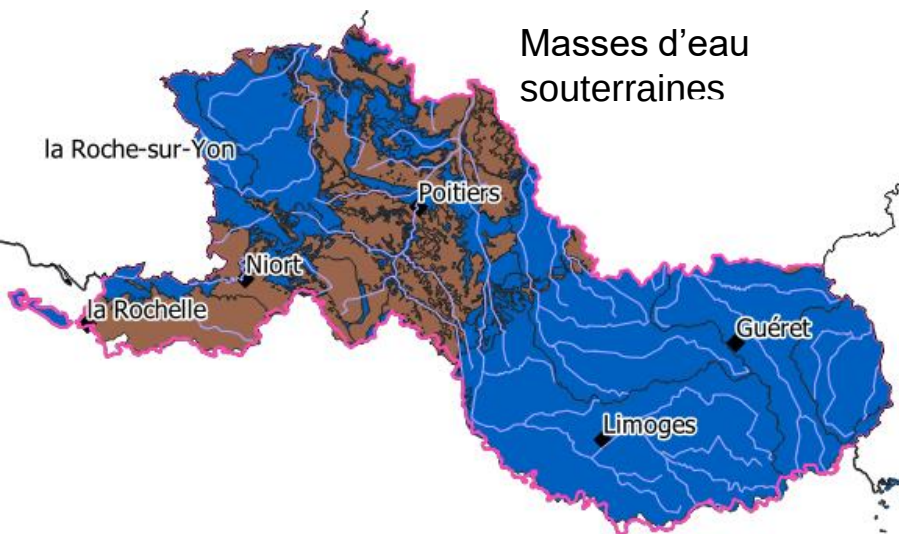
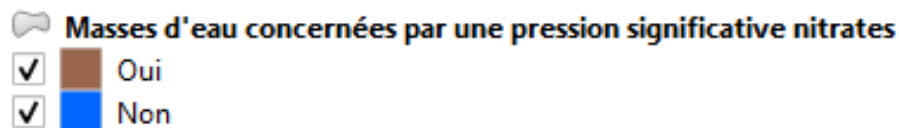
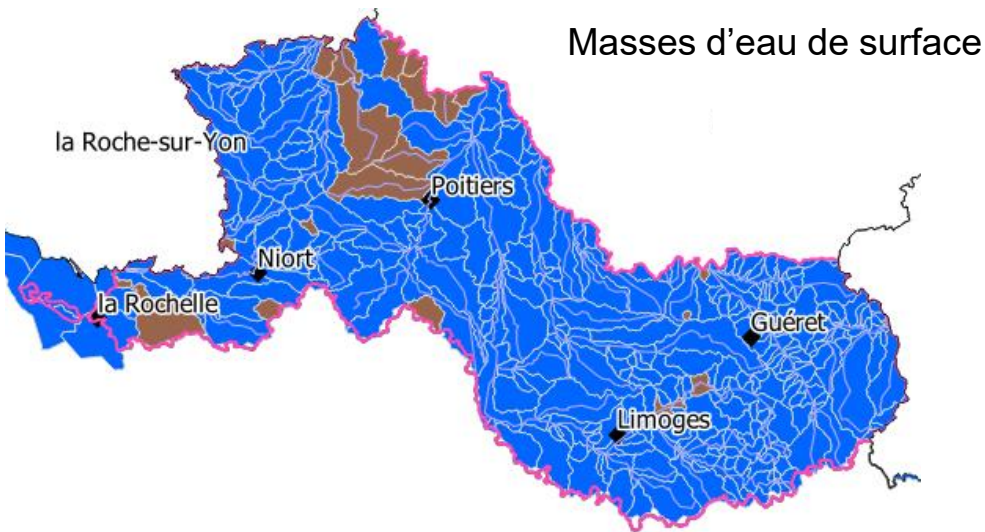
Etat chimique des masses d'eau de surface BVME -

- Bon état
- Mauvais état
- Information insuffisante pour attribuer un état

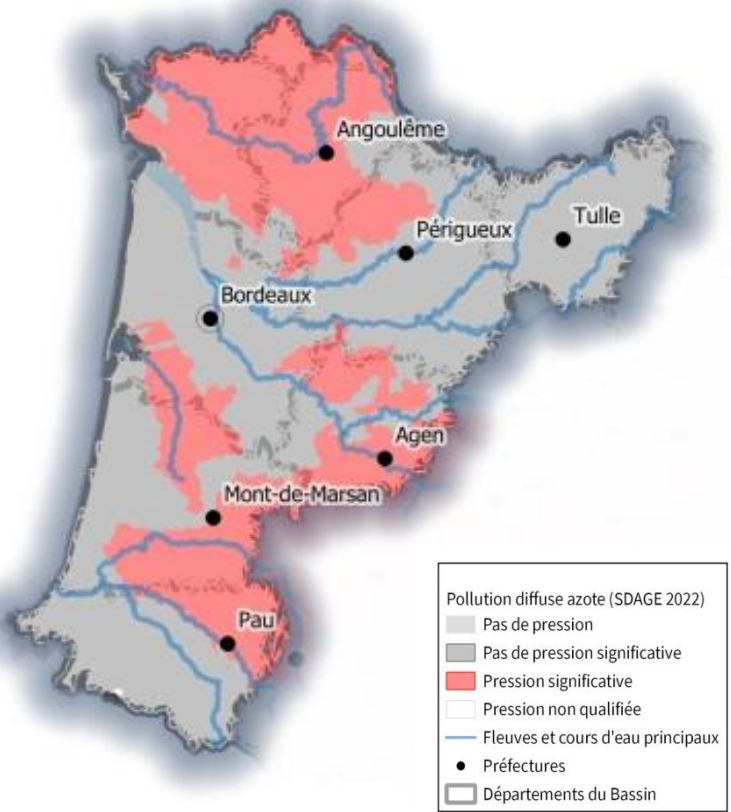
De fortes pressions de pollutions diffuses

- Côté Adour-Garonne, ce sont les pressions diffuses qui sont les plus significatives par rapport aux autres pressions (domestiques, industrielles ou de prélèvements).
- Sur certains secteurs (ex : Charente, Adour, Vallée de la Garonne), on atteint de l'ordre de 80% des masses d'eau superficielles et souterraines avec une pression significative en azote et pesticides

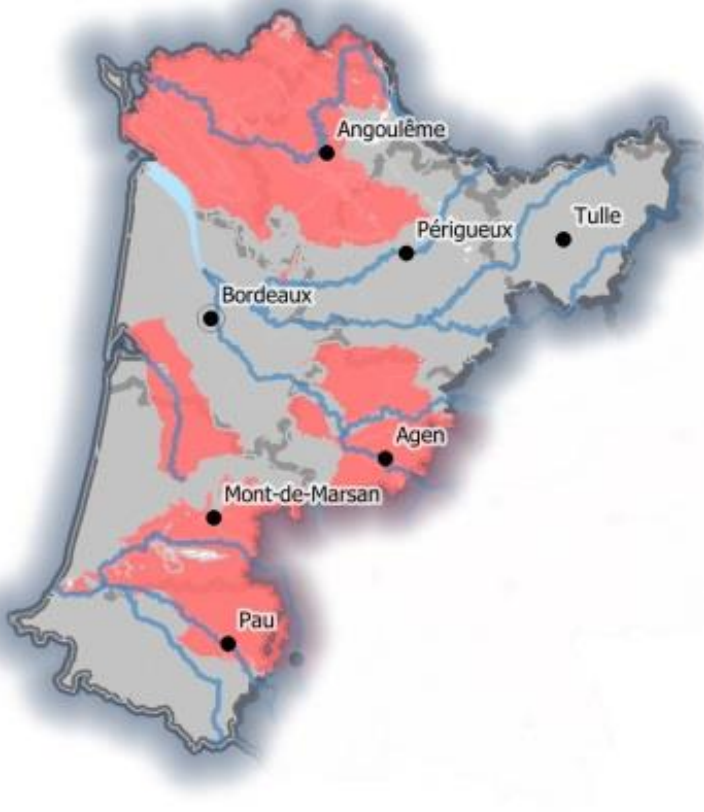




Masses d'eau superficielles



Masses d'eau souterraines libres et affleurements

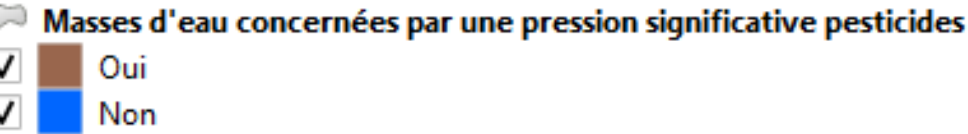
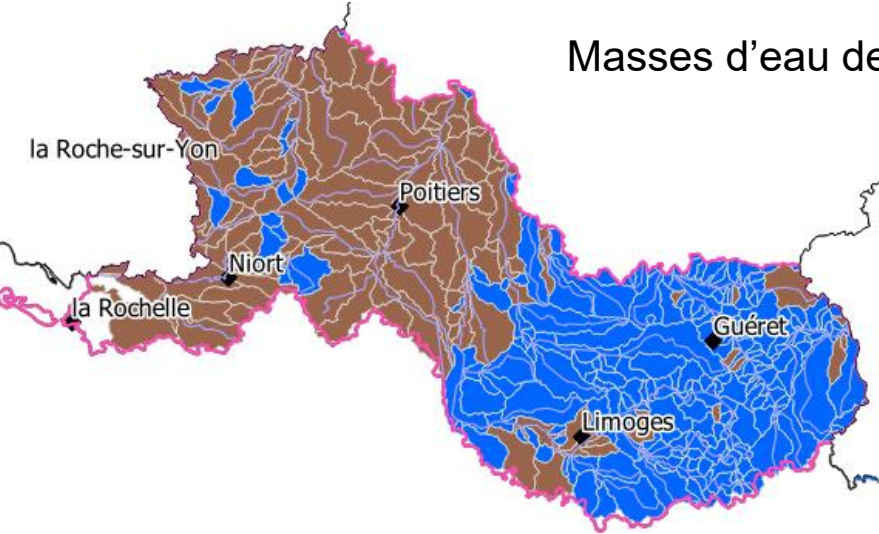


Pression azote

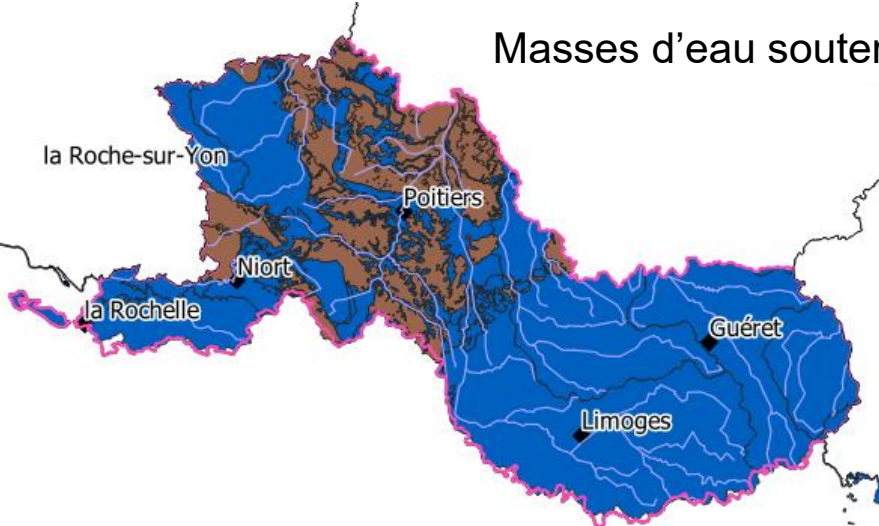


Région Nouvelle-Aquitaine sur le bassin Loire-Bretagne

Masses d'eau de surface

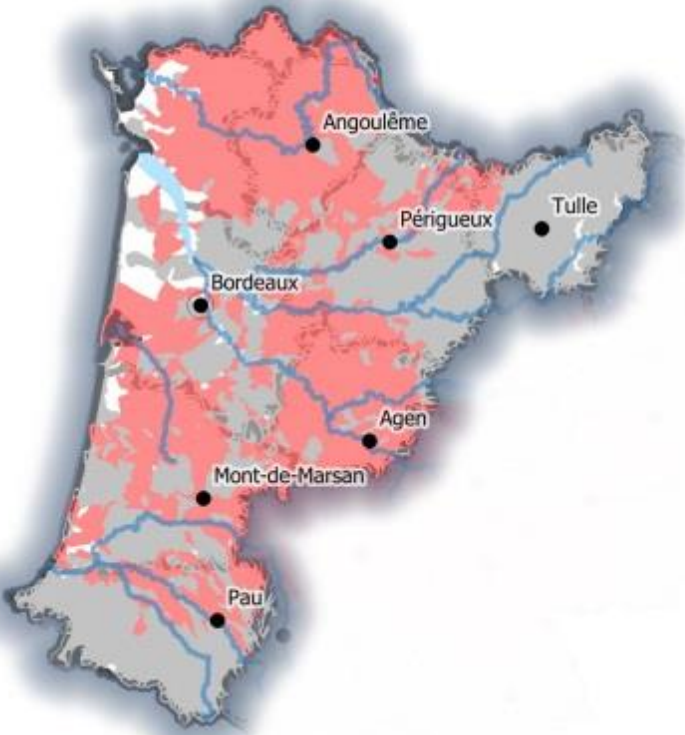


Masses d'eau souterraines

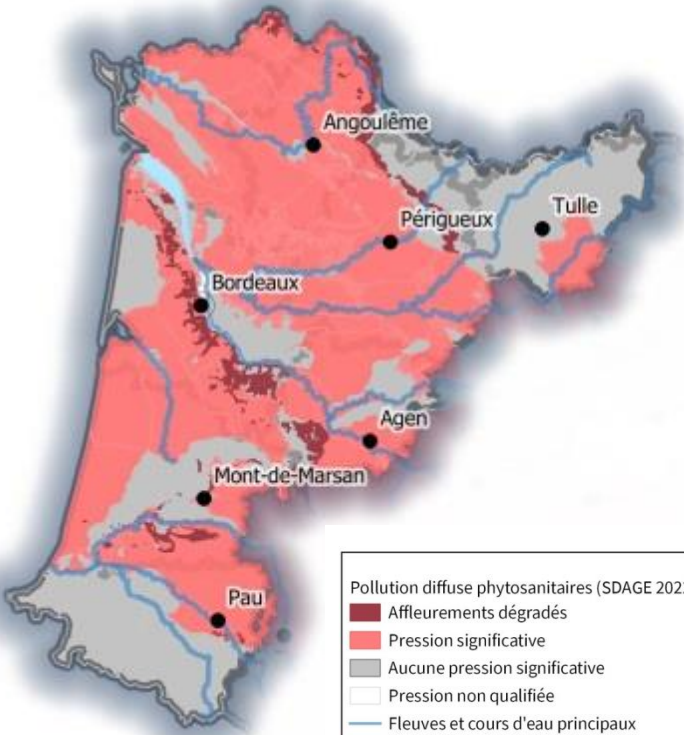


Pression pollution diffuse en phytosanitaires (SDAGE)
Région Nouvelle-Aquitaine sur le Bassin Adour-Garonne

Masses d'eau superficielles



Masses d'eau souterraines libres et affleurements



Pression phytosanitaires

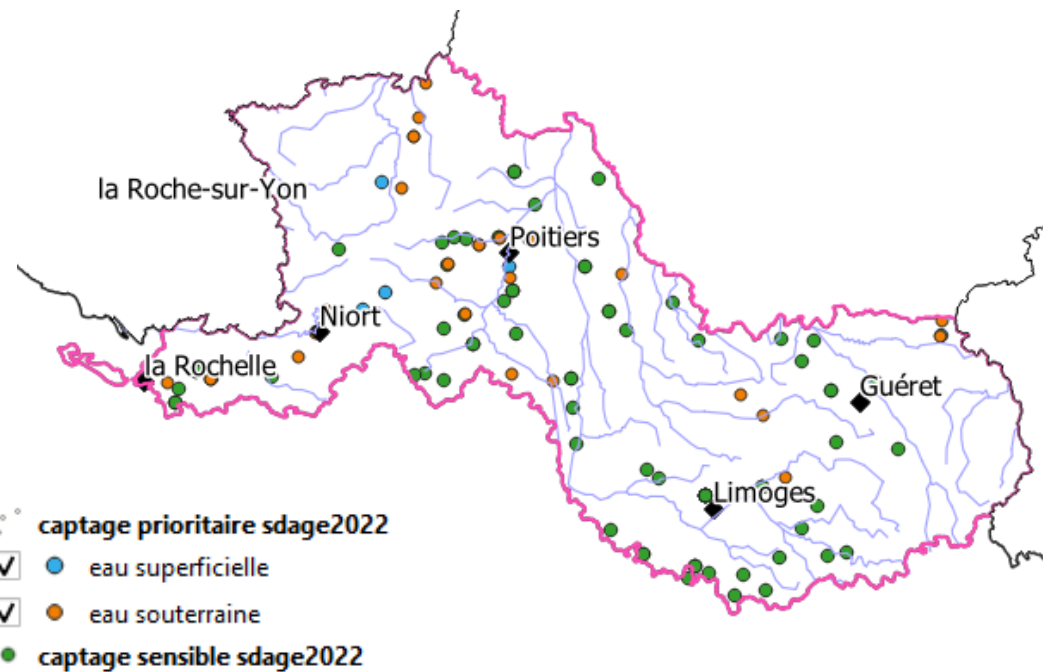
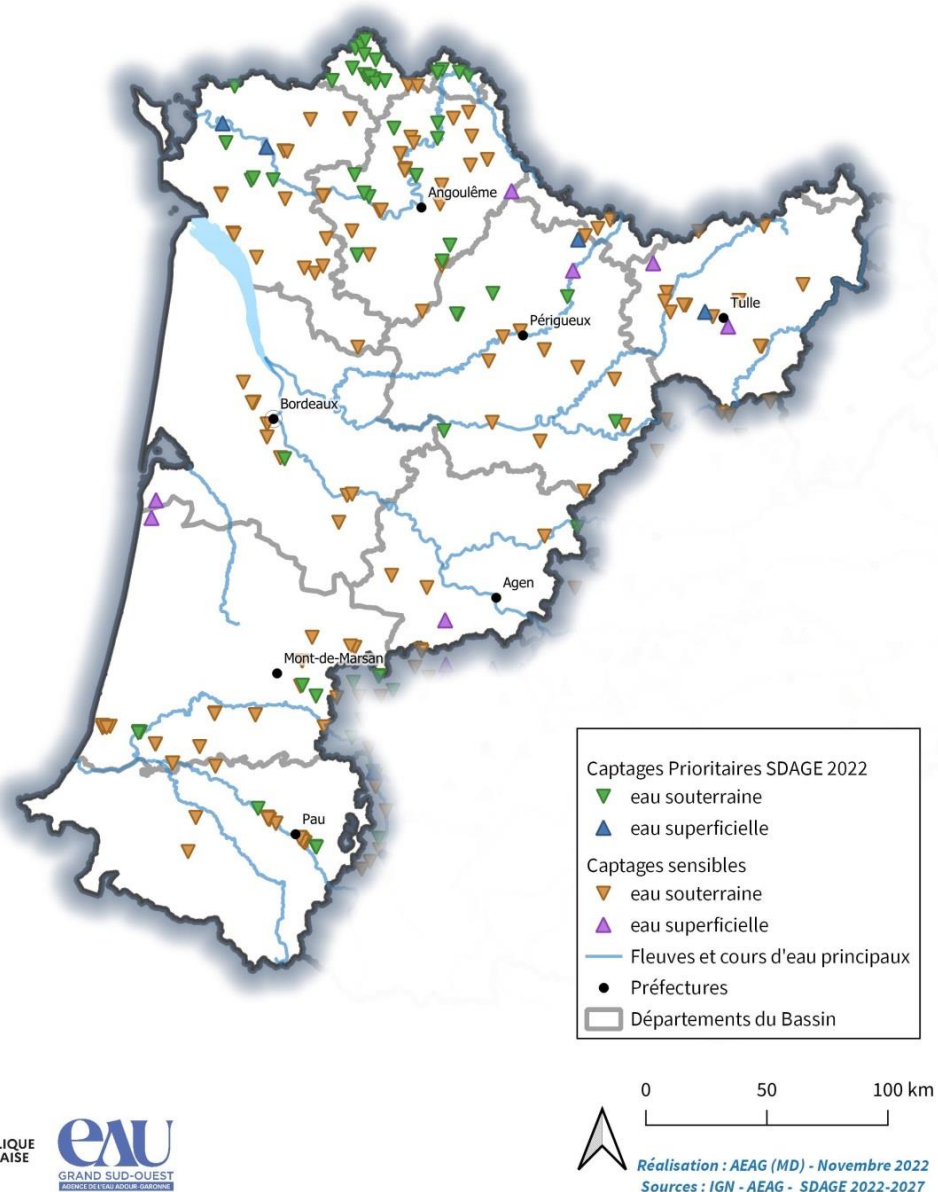


Points de vigilance sur la qualité de l'eau potable en Nouvelle-Aquitaine

Des eaux brutes servant à l'AEP à préserver

- 400 captages d'eau potable fermés entre 1970 et 2000
- Un constat de plus de 240 captages dégradés en Nouvelle Aquitaine (dont une cinquantaine y compris sur les eaux distribuées)
- **D'où un impératif à préserver nos captages d'eau potable et à améliorer l'état de nos ressources en eau**
- Deux dispositions en ce sens dans les SDAGE AG et LB :
 - B25 - Protéger les ressources alimentant les captages les plus menacés
 - 6C - Lutter contre les pollutions diffuses par les nitrates et pesticides dans les aires d'alimentation des captages





Captages dégradés

=

Captages prioritaires SDAGE :

- Captages Grenelle
- Captages « conférence environnementale »

Captages dits sensibles



L'action des Agences de l'eau pour réduire les pollutions diffuses qui dégradent l'AEP

Un soutien aux démarches préventives

- Les agences de l'eau AG et LB soutiennent financièrement les démarches territoriales de préservation de la ressource en eau sur les captages prioritaires et priorisent leurs moyens sur ces zones à fort enjeu pour l'AEP
- Mise en place de contrats territoriaux dans le cadre du programme Re-Sources



De nombreuses actions financées dans le cadre des démarches territoriales

- Missions d'animation territoriale
- Etudes de connaissance, de diagnostic, de suivi
- Conseil collectif et individuel auprès des agriculteurs
- Changements de pratiques agricoles (MAEC, conversion bio)
- Acquisition de matériel permettant de réduire les intrants
- Elaboration de stratégie foncière, veille, animation, et acquisition foncières



Le foncier, un enjeu crucial pour la préservation de la ressource en eau

- La maîtrise foncière permet de sauvegarder et pérenniser des surfaces existantes bénéfiques au bon fonctionnement des milieux (zones humides, prairies permanentes, infrastructures agroécologiques...)
- Ou, sur les secteurs les plus contributeurs aux pollutions diffuses, de garantir des pratiques agricoles compatibles avec la préservation durable de la ressource tout en gardant une vocation agricole (prairies, agriculture bio, systèmes à bas niveaux d'intrants, etc.)



Pour un aménagement durable et raisonné
de nos territoires

Pour la préservation des zones à « enjeu eau » :
captages d'eau potable, cours d'eau et milieux humides



**COLLECTIVITÉS, PRÉSERVEZ LES
RESSOURCES EN EAU ET LES MILIEUX AQUATIQUES**
SUR VOTRE TERRITOIRE PAR UNE
STRATÉGIE FONCIÈRE AVEC LA SAFER



**OUTILS FONCIERS
ET EXEMPLES OPÉRATIONNELS**



<https://fr.calameo.com/read/000222592e78a2fe03eba>

MERCI DE VOTRE ATTENTION